

22 SEPTEMBRE 2020

LA FÊTE DE LA SAINT-MAURICE

... différemment !

L'Abbaye et la Ville de Saint-Maurice fêteront leur saint patron le mardi 22 septembre prochain avec un programme tout spécial en raison des restrictions dues à la crise du covid-19.

Les autorités de la Ville et de l'Abbaye ont décidé qu'il n'y aura hélas pas de procession des reliques et ni aucune manifestation officielle en ville. Les célébrations religieuses auront lieu dans la Basilique, selon le programme suivant et dans le respect du plan de protection approuvé par les autorités cantonales.

Horaire des célébrations à la Basilique

Lundi 21 septembre

18h30 *Office des vêpres*

20h00 *Office des Vigiles*

Mardi 22 septembre

07h00 **Messe aux aurores**

(Mesure COVID : distanciation sociale 1,50 m)

08h00 *Offices des Laudes*

09h00 **Messe solennelle**

(Mesure COVID : distanciation sociale 1,50 m)

10h30 **Messe solennelle**

(Mesure COVID : port du masque facial obligatoire pour tous)

16h30 **Vêpres solennelles** avec proclamation de la Passion des Martyrs d'Agaune

(Mesure COVID : distanciation sociale 1,50 m)

18h30 **Messe du soir**

(Mesure COVID : distanciation sociale 1,50 m)

20h00 *Complies*

* En préparation à la fête, du 12 au 20 septembre, l'Abbaye vous invite à participer à une grande Neuvaine, tous les jours de 18h00 à 21h30. Renseignements sur le site internet de l'Abbaye.